

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE TULLE . N° 176 • AVRIL/MAI 2024 • WWW.VILLE-TULLE.FR







C'est ouvert!

Beaux objets, objets rares et souvent étonnants dont l'histoire est racontée grâce à des écouteurs individuels, belles vitrines... Les petits et grands trésors de la Cité de l'accordéon et des patrimoines de Tulle sont désormais livrés à la curiosité des visiteurs.

Pour réaliser un tel équipement doté du label de Musée national, il a fallu de longues années d'études, de préparation et d'importants et minutieux travaux. Il a fallu aussi de l'argent, dont la plus grande partie a été apportée par l'Europe, l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Corrèze*.

Ce musée moderne, qui pourra aussi accueillir des concerts et des conférences grâce à son auditorium, va devenir un attrait important pour la ville de Tulle. Ce bel équipement raconte dans ses vitrines l'histoire des savoir-faire de Tulle. Des savoir-faire très singuliers, dont les origines remontent à la fin du XVII^e siècle pour la dentelle comme pour les armes à feu, à un siècle pour l'accordéon. Des savoir-faire qui ont contribué en même temps à forger l'âme de cette ville.

Et pour les municipalités qui, depuis plus de 20 ans, ont imaginé, conçu et finalement réalisé cette restitution des témoignages du passé tulliste, il s'agissait aussi de rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui ont fabriqué les trésors que l'on découvre dans les vitrines.

BERNARD COMBES,MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

* Le coût est d'environ 7,5 millions d'euros, dont 70 % ont été financés par des subventions (Europe, Etat, Région, Département et plusieurs entreprises mécènes), la part de la Ville de Tulle étant limitée à environ 30 % (2,2 millions).

FINANCES

Un budget 2024 sérieux et ambitieux

Le budget prévisionnel de l'année 2024, qui intervient dans un contexte économique tendu, a été débattu lors du Conseil municipal du 7 mars 2024. La Ville a pour ambition de poursuivre ses investissements tout en maitrisant son budget.

Les élus se réunissent le 8 avril pour voter le budget primitif 2024. Un exercice particulièrement difficile car il faut tenir compte de l'inflation des prix de l'énergie et de la revalorisation des salaires des agents municipaux (augmentation du point d'indice et prime pouvoir d'achat). Comme en 2023, les dépenses de fonctionnement progressent plus vite que les recettes malgré une gestion rigoureuse.

En 2024, les élus souhaitent préserver un fort niveau d'investissements sans augmenter les taux d'imposition communaux. En effet, les taux de la fiscalité communale restent identiques à 2023 (49,59% pour le foncier bâti et 79% pour le foncier non bâti). Cependant l'Etat augmente les bases de la taxe foncière, ce qui va engendrer une augmentation pour tous les propriétaires (+ 3,9% en 2024).

Pour garantir un service public de qualité, assurer l'entretien de son patrimoine et dynamiser l'attractivité de la ville, les élus souhaitent investir plus de 9 millions d'euros. Les principales dépenses en 2024 concerneront la fin des travaux des places Maschat et Roosevelt ; des

travaux de voirie d'accompagnement du projet urbain comme le rondpoint du Docteur Valette, le parvis de la tour de Souilhac ; des travaux dans les écoles comme le remplacement de la toiture à Clément-Chausson ; le remplacement du parquet bois au Centre Culturel et Sportif ; et d'autres investissements comme le changement des lampadaires sur la zone de Cueille ou la rénovation du réseau de défense incendie. Ces investissements seront subventionnés mais nécessiteront tout de même de recourir à l'emprunt.

LES CHIFFRES-CLÉS POUR 2024

UN BUDGET GLOBAL DE

34 M€

TRAVAUX DE VOIRIE (RÉSEAUX ÉLECTRIQUES, ESCALIERS, BORNES INCENDIE, CHEMINS COMMUNAUX)

970 000 €

UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT DE

9 M€

(10 MILLIONS EN 2023)

655 000 €

DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

0%

DE HAUSSE DE TAUX

FACTURE ÉNERGÉTIQUE DE LA VILLE (GAZ, ÉLECTRICITÉ, CARBURANT)

+ 12%



SANTÉ

80 millions d'euros pour les hôpitaux corréziens

Catherine Vautrin, ministre de la Santé, a annoncé lors de sa venue en Corrèze, en mars dernier, une enveloppe de 80 millions d'euros pour les hôpitaux de la Corrèze. Un financement relatif à la relance de l'investissement dans le système de santé dans le cadre du Ségur de la santé et plus particulièrement le Ségur de l'immobilier.

Une annonce qui marque un signal fort de l'Etat en faveur d'une nouvelle dynamique territoriale de santé publique. Les investissements concerneront les quatre établissements corréziens Brive, Tulle, Ussel et Bort-les- Orgues (y compris les EHPAD d'Eygurande et du pays de Brive). Pour établir un projet médical départemental cohérent, une direction commune a été créée, ce qui a permis de bénéficier d'un bonus de 30 millions d'euros sur les 50 millions déjà annoncés. Nicolas Portolan, le directeur des hôpitaux de la Corrèze, sera donc chargé d'établir la feuille de route des prochains investissements en tenant compte des besoins de chaque bassin de population. Chaque établissement conservera son indépendance financière et juridique. Éric Villeneuve, le directeur de l'hôpital de Tulle, a été nommé directeur général adjoint du nouveau groupement.

« L'obtention de cette enveloppe budgétaire a été conditionnée à la création de cette direction commune, souligne Bernard Combes, le maire et président du conseil de surveillance de l'hôpital de Tulle. Nous avons tenu compte des recommandations du Conseil National Scientifique du Ségur qui nous a incités à nous regrouper pour rationaliser les dépenses. Une convention a par ail-



leurs été établie entre les quatre présidents de conseil de surveillance et les présidents des commissions médicales des quatre établissements pour fixer les critères de cette nouvelle coopération ».

A Tulle, cet apport financier permettra d'accompagner le grand projet immobilier validé en 2022 qui prévoit une rénovation totale de l'intérieur et de l'extérieur du bâtiment avec entre autres l'amélioration de l'hôtellerie et

des locaux techniques. « L'hôpital de Tulle est un des établissements les plus anciens de la Corrèze et il n'a bénéficié d'aucune opération de restructuration depuis son ouverture. C'est d'ailleurs pour cela qu'en 2022, j'ai plaidé directement auprès du Président de la République pour rattraper le retard en matière d'investissement sur cette structure hospitalière. Il s'agit d'un enjeu majeur pour la ville et pour toute la moyenne Corrèze ».



BIENVENUE

Nicolas Portalan vient de prendre ses fonctions en tant que nouveau directeur des hôpitaux de Corrèze. Il va diriger les quatre établissements du département. Il aura pour mission de finaliser le nouveau projet médical du territoire. Né en Corrèze, Nicolas Portolan compte bi<mark>en mettre</mark> à profit s<mark>on expéri</mark>ence professionnelle pour mener à bien ce projet de santé publique.

COMMERCE

La Ville veille à maintenir son attractivité

Les commerces de proximité jouent un rôle crucial dans la vitalité du centre-ville car ils contribuent à la vie des quartiers. Michel Bouyou, adjoint au maire en charge du commerce, et Cédric Beaussonie, manager du commerce, partagent leurs analyses.

« De manière générale, le commerce a été impacté par deux phénomènes : la crise sanitaire d'une part et le contexte géopolitique d'autre part, précise l'élu. En période Covid, les habitudes ont changé, notamment avec l'utilisation d'Internet. Les consommateurs qui ont appris à acheter en ligne continuent à le faire ».

L'inflation, le coût des matières premières ont aussi un impact sur les prix. L'année 2023 a été fatale à une partie du secteur du prêt-à-porter avec la fermeture de nombreuses enseignes dans tout le pays. Tulle n'a pas été épargnée. « Nous avons aussi des indépendants qui ont pris leur retraite ou qui ont arrêté leurs activités fin 2023 - début 2024 et qui n'ont pas encore trouvé de repreneurs », explique Michel Bouyou ; des magasins pour la plupart installés dans l'avenue Victor-Hugo, une des rues les plus passantes. Certains quartiers conservent leur dynamique* comme celui de la gare, du Trech et du quai Baluze, et quelques créations ont vu le jour comme par exemple dans la rue Jean-Jaurès avec 5 installations en 2023.

Cédric Beaussonnie, manager du commerce, travaille en lien direct avec les propriétaires et les porteurs de projets : « Depuis la fermeture de Monoprix, nous essayons de trouver une solution avec le propriétaire. Nous avons consulté les directeurs des supermarchés de la ville sur le maintien d'une activité de ce type. Le constat est clair, il faut plutôt privilégier un autre type de commerce dans cette artère. Aujourd'hui, ce qui marche, ce sont les commerces qui proposent des prestations de services en plus de la vente. On cherche des solutions, on conseille, on accompagne mais la conjoncture actuelle est difficile ». Tous les deux sont conscients des difficultés mais ne peuvent pas se substituer aux propriétaires ni aux por-



teurs de projet. « Il y a de nombreux locaux vieillissants dans l'avenue Victor-Hugo, constate l'élu au commerce. Les propriétaires surestiment souvent l'état du local et/ou surévaluent le loyer, ce qui peut être un frein à l'installation d'une activité. Nous avons également de belles surfaces qui ne sont pas disponibles car les successions ne sont pas réglées. La taxe incitative sur les locaux commerciaux vacants permettra peut-être de débloquer certaines situations en 2025. Elle permettra aussi à la Ville de financer des animations commerciales avec les associations de commerçants ».

* Périmètre Gare/Victor-Hugo/Jean-Jaurès/Quais et Trech : En 2023 : 24 locaux professionnels libérés, 21 ouvertures Début 2024 : 9 locaux professionnels libérés, 3 ouvertures



SALON SENIORS

La sixième édition a permis au public de retrouver en un seul et même lieu la plupart des intervenants qui agissent localement auprès des seniors (organismes officiels, associations, commerçants). Il y avait plus d'une cinquantaine de stands cette année à l'Auzelou, cela démontre l'intérêt de cet événement porté par le CCAS de la Ville de Tulle.

Les petits nouveaux



ASFAR VOYAGES

Samira Boughaba vient d'ouvrir une agence de voyage spécialisée dans les traversées maritimes en Méditerranée. Forte de son expérience dans le tourisme, elle propose des séjours personnalisés et authentiques en France et à l'étranger.

18 place Gambetta 09 78 81 17 61

Ouvert du lundi au samedi 9h à 18h

www.asfarferry.fr





NADINE ET RYAN

Le couple a repris ce salon de coiffure et propose diverses prestations pour les hommes, les femmes et les enfants. Il mise aussi sur des techniques innovantes comme le dégradé américain ou les coupes afro pour élargir leur clien15 avenue Winston-Churchill 05 55 20 07 03

Ouvert du mardi au samedi 10h à 13h et 14h à 19h





ELANCIA

Mathieu Mulder vient de reprendre ce club de sport et de fitness (labélisé sport santé). Il propose un accompagnement et un coaching personnalisé. Les adhérents peuvent bénéficier d'équipements de cardio-training et de musculation connectés et de cours collectifs.

Quai Continsouza

05 55 26 22 29

Accueil du lundi au vendredi 10h à 12h30 et 15h à 19h30, samedi 10h à 12h. Accès 6h à 23h, 7j/7 pour les adhérents

www.elancia.fr



LE COCON

Forte de son expérience à domicile, Julie Mahet a décidé de reprendre cet institut. Elle offre une gamme complète de soins pour tous (épilations, soins visage et corps) avec des marques françaises. Des produits de soins, de cosmétiques et des parfums qu'elle propose aussi à la vente.

79 avenue Victor-Hugo

Ouvert du mardi au samedi 9h à 18h30

05 44 41 56 24





MERCI

L'équipe de direction du CFA des 13 vents a été remerciée pour son engagement au sein du Centre de formation. Michel Caillard, directeur général, Isabella Ernst, directrice générale adjointe et Jean-Michel Montagnac, directeur général adjoint, ont reçu la médaille de la Ville pour avoir contribué au rayonnement de l'établissement.

BLOC-NOTES DES QUARTIERS

CONFÉRENCE

L'association Colline des Fages organise une conférence sur l'historique de la Manu animée par Jean-Louis Rathonie.

VENDREDI 19 AVRIL à 20h30, à l'école Clément-Chausson.

LANGUE DES SIGNES

L'association Corrèze Sourds Avenir organise un KFsign'Tulle le 3e samedi de chaque mois de 14h à 16h à la médiathèque Éric-Rohmer (ouvert aux sourds et entendants).

SAMEDI 20 AVRIL à 14h

ATELIER MAMAN BÉBÉ

Atelier gratuit pour les mamans et leurs bébés, de la naissance à 2 ans, animé par Iris Bugl, thérapeute.

TOUS LES MARDIS de 14h à 16h dans les locaux de Peuple et culture 36 av. Alsace-Lorraine (hors vacances scolaires).

Inscriptions au 05 55 21 73 18

MUTUELLE DES TERRITOIRES

Des permanences sont organisées au Centre Communal d'Action Sociale 25 quai Gabriel-Péri pour promouvoir ce dispositif de complémentaire santé. Cette mutuelle est accessible sans distinction d'âge ni de revenu.

Les **16, 30 AVRIL** et **14 ET 28 MAI** de 9h à 11h30

Renseignements conseiller Mutualia au 05 46 90 07 07



TRECH

Un nouveau plan de circulation

Les travaux d'aménagement de la place Maschat et du parvis de la Cité de l'accordéon et des patrimoines sont terminés.

Pavés, espaces végétalisés, mobilier urbain et voie de circulation apaisée... les entreprises finalisent les dernières retouches de cet aménagement urbain. Depuis fin mars, les travaux se concentrent sur l'avenue Raymond-Poincaré et la rue du Trech avec la poursuite de l'installation du futur réseau de chaleur, indispensable pour assurer la pérennité et la sécurité énergétiques de l'hôpital. Une phase délicate pour les ouvriers qui doivent procéder au raccordement entre le réseau principal de l'avenue Raymond-Poincaré, celui provenant du Centre hospitalier et celui partant vers la préfecture. Pour cela, des voies de circulation ont été fermées (avenue Raymond-Poincaré, le bas de la rue Souham et la rue du Trech en sens montant). Les perturbations se poursuivront jusqu'à fin mai. Un nouveau plan de circulation a été établi pour garantir l'accès à l'hôpital par la rue de la Solane. Les véhicules sortant du Centre hospitalier doivent emprunter la voie provisoire par la place Roosevelt. Des déviations sont mises en place par le boulevard Bouyou (accès haut Préfecture, CPAM, prison) et par l'avenue de la Bastille.



UN AIR DE PRINTEMPS

Le concert de l'orchestre d'harmonie est un rendezvous incontournable pour les amateurs de musique. Les spectateurs ont pu apprécier la variété des styles, du classique aux jeux vidéo. Un concert comme point d'orgue d'une année de travail pour la cinquantaine de musiciens de cet ensemble.

ASSOCIATION

POUR LES MOTARDS

L'antenne locale de la Fédération des motards en colère (FFMC19) est installée depuis plus d'un an à Tulle.

Elle compte plus d'une centaine d'adhérents et propose des permanences les 1er et 3e samedis du mois avec la mutuelle des motards. L'association se bat notamment pour la défense du deux roues motorisé et l'entretien des infrastructures routières du département. Patrick Rody, le coordinateur de l'antenne corrézienne, souhaite développer des partenariats avec les établissements scolaires (collèges-lycées) pour sensibiliser la jeune génération à la pratique du deux roues. Les adhérents peuvent également participer à l'encadrement de compétitions sportives comme les courses cyclistes.

8

31 avenue Raymond-Poincaré 06 70 84 49 89 **QUARTIER GARE**

Du mobilier urbain rénové

Des bancs ont été installés sur la place Henri-Queuille par les agents du chantier d'insertion du pôle espaces publics.

Les anciennes assises en bois, très abimées par le temps, ont été remplacées par des structures en métal sur lesquelles ont été fixées des lattes de bois avec des vis inoxydables. Au total, quatre doubles bancs ont été rénovés autour des espaces verts pour un montant de 2300€. Cette rénovation est accompagnée par l'embellissement des parterres au printemps. Réalisée par Terry, Fabien et Félix, accompagnés par une encadrante technique, Christel Giraudo, cette mission illustre les actions courantes du chantier d'insertion. Des interventions au cœur des quartiers (nettoyage, désherbage, entretien des rues,...) pour répondre aux demandes des habitants.



SANTÉ

Don du sang

À Tulle, les collectes ont lieu une fois par mois, le matin ou l'après-midi à la salle Latreille.

A ce jour, les stocks de produits sanguins sont en baisse constante. A l'approche des jours fériés de mai et de juin, la baisse risque de s'accentuer. Il est important de rappeler que toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans et pesant au moins 50 kilos, peut donner son sang. Les femmes peuvent donner leur sang 4 fois par an, les hommes 6 fois, entre 18 et 65 ans. Avant un don, il est important de bien manger et de bien s'hydrater. Une pièce d'identité est à fournir. Pour les donneurs, le stationnement est gratuit durant 2 heures (justificatif de l'EFS à apposer sur le véhicule).

Prochaine collecte mardi 28 mai de 8h à 13h30





ESPACES VERTS

Les services techniques poursuivent la végétalisation du quartier de la gare. Ils ont remis en terre les espaces verts sur l'avenue Winston-Churchill. De petits arbustes fruitiers sont plantés sur l'îlot principal, devant la gare des plantes vivaces et de petits arbustes agrémentent les espaces verts et un gazon fleuri égaie le terre-plein central devant la médiathèque.

CRÉATION

600 serviettes pour les écoliers

La P'tite Manu textile a réalisé des serviettes de table pour les enfants des écoles élémentaires de Tulle.



Des carrés de coton orange qui seront utilisés à la cantine à la rentrée des vacances de printemps. « Il nous a fallu environ quatre mois pour confectionner les serviettes de tables, explique Anita, la présidente de l'association. Une commande pour laquelle la Ville nous a fourni le tissu et le fil. C'est une façon pour nous de remercier la collectivité qui nous héberge dans ce local associatif ». Anita et Jacquotte n'ont donc pas ménagé leurs efforts pour finaliser cette commande. La Ville équipe désormais tous les écoliers d'une serviette de table à la cantine dans un souci d'égalité. Des serviettes qui seront lavées par les services municipaux.

A noter : les bénévoles de la P'tite Manu textiles seront sur les marchés en juin pour vendre leurs créations originales (sacs, tabliers, ...).

DEVOIR CITOYEN

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

L'élection des représentants français au Parlement européen aura lieu le dimanche 9 juin 2024 (un seul tour). A Tulle, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au 3 mai 2024 avec la version papier (et jusqu'au 1^{er} mai 2024 sur internet). Pour les électeurs qui ont déménagé dans la commune, il faut indiquer son changement d'adresse à la mairie (fournir un nouveau justificatif de domicile de moins de 3 mois). En cas de changement de bureau de vote, une nouvelle carte électorale vous sera adressée.

Il y a 13 bureaux à Tulle, votre bureau de vote est indiqué sur la carte d'électeur. Chaque électeur peut désormais accéder à sa situation électorale via le site service-public.fr pour savoir dans quel bureau de vote il est inscrit.

Attention : l'accès aux bureaux de vote de la salle Marie-Laurent sera plus difficile à partir de 16h30. En effet, en raison des commémorations du 80e anniversaire des massacres du 9 juin 1944, l'avenue Alsace-Lorraine sera fermée à la circulation de 16h30 à 17h45.

Le parking couvert de la gare, les parkings haut et bas du Centre Culturel et Sportif seront fermés à partir de midi jusqu'à 18h. Il est donc conseillé de venir voter en matinée ou en début d'après-midi pour les personnes à mobilité réduite.

En cas d'empêchement le jour du vote, il est possible d'effectuer un vote par procuration. Le mandant (celui qui ne peut pas aller voter) désigne un mandataire (inscrit sur les listes électorales de la commune). Un formulaire en ligne est disponible sur www.maprocuration.gouv.fr

La Ville de Tulle recherche également des bénévoles pour être assesseurs ou scrutateurs dans les bureaux de vote le jour du scrutin. Inscriptions au 05 55 21 73 00.



PARCOURS CITOYEN

Les élèves allophones (nouvellement arrivés en France et parlant une autre langue) de 6° et 5° du collège Victor-Hugo ont pu découvrir le fonctionnement de la mairie et le rôle d'une élue lors d'une visite à l'Hôtel de Ville en mars dernier. Une façon pour eux de connaître un peu plus la culture française et plus particulièrement ses institutions.

NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

UNE 20^E ÉDITION

A cette occasion, l'équipe du musée a préparé quelques évènements pour vivre une expérience conviviale et ludique le samedi 18 mai.

La Cité de l'accordéon et des patrimoines vous invite à la découverte de ses trois parcours de visite de 10h à minuit. Muni d'un système d'écoute, vous pourrez découvrir les savoir-faire qui font la spécificité de la ville de Tulle, entre accordéon, dentelle en poinct de Tulle et histoire de la Manufacture d'armes. L'occasion aussi de découvrir le musée en nocturne pour une expérience unique.

Un concert sera proposé à 20h30, « Son et mouvement », qui réunit les élèves des classes percussions et accordéons des conservatoires de Tulle et Brive, autour de leurs professeurs et d'un invité, Emmanuel Curt, percussionniste soliste de l'Orchestre National de France. La danse contemporaine accompagnera cet ensemble pour un moment magique.

Entrée gratuite de 10h à minuit www.citedelaccordeon.com



SCOLAIRE

Des interventions enrichissantes

Depuis neuf ans, la mairie propose un parcours culturel aux écoles en partenariat avec les services municipaux et les structures culturelles de la ville.



A Virevialle, par exemple, la classe de CM1/CM2 d'Harmonie Thomas a reçu la visite de Nicolas Giner, responsable des archives municipales, pour aborder l'histoire de l'école (ouverture du groupe scolaire en 1957). « Je souhaite que les enfants découvrent comment le quartier de Virevialle a évolué, explique l'enseignante. En parallèle, je m'appuie sur ce qu'ils auront appris durant cette rencontre en histoire-géographie. L'année dernière, j'ai fait appel au Conservatoire. C'est une chance d'avoir cette offre pour compléter nos enseignements ». A partir de photos et de documents d'archives, Nicolas Giner sollicite les enfants pour éveiller leur curiosité : pourquoi y a-t-il des uniformes ? qu'y a-t-il de différent dans la classe ? et à la cantine ? Les petites mains se lèvent pour répondre et participer aux échanges. « Durant mon intervention, je suis revenu sur l'histoire de l'école depuis Jules Ferry jusqu'à nos jours, explique-t-il. J'ai ensuite abordé avec les enfants l'histoire de leur école, liée à la croissance de la Manufacture d'armes et au développement du quartier ».



ECO-GESTES À LA CROIX DE BAR

Karine Henrion, de Tulle agglo, a prop<mark>osé une a</mark>nimation aux classes de CE et CM. Déjà dotée d'un composteur, l'école a profité de la remise à neuf du dispositif pour sensibiliser les enfants au tri des biodéchets. Une action qui s'inscrit dans la continuité de celles déjà menées tout au long de l'année autour du développement durable.



Depuis la rentrée de septembre, les deux jeunes diplômées d'Etat initient les élèves à la danse classique et à la danse contemporaine au Conservatoire. Des cours mixtes pour sensibiliser les enfants (dès 4 ans) à la danse avec des jeux corporels et rythmiques. Et des cours mixtes pour les adultes, afin d'approfondir les techniques de chaque danse. « Nous avons des parcours différents mais nous sommes complémentaires dans nos apprentissages, souligne Alexane. Nous avons d'ailleurs certains élèves en commun ». Fortes de leurs expériences (8 ans d'enseignement pour Alexane à Paris et 3 ans pour Lola à Aurillac et Tulle), les professeures souhaitent davantage faire connaître la pratique de la danse au Conservatoire et développer les par-

tenariats : « Nous favorisons les scènes ouvertes aux examens. Nous proposons à nos élèves de se produire sur des évènements grand public comme le marché de Noël ou le Bleu en Hiver. C'est une façon de valoriser leur travail tout en les mettant en condition de représentation. On mène aussi des projets avec d'autres enseignants du Conservatoire pour associer les disciplines musique et danse ». Le public pourra d'ailleurs découvrir le fruit d'une collaboration entre les danseuses et les accordéonistes le 5 mai prochain avec « Danses d'anches » à la Cité de l'accordéon et des patrimoines (à 15h, gratuit). Le Conservatoire propose aussi des classes à horaires aménagés avec le collège Victor-Hugo. Une formation artistique avec des conditions privilégiées d'apprentissage pour favoriser la formation culturelle.

Passionnées par leur discipline, Alexane et Lola tentent de dépoussiérer l'image de la danse au Conservatoire et casser son image élitiste. « Nous aimerions accueillir plus de garçons dans nos groupes et également des adultes. Nous suivons un programme d'enseignement et nous évaluons la progression des élèves à la fin de chaque cycle tous les 4 à 5 ans. Ceux qui souhaitent suivre un parcours complet seront accompagnés jusqu'au certificat d'études chorégraphiques », conclut Alexane.

Les cours ont lieu de septembre à juin, hors vacances scolaires. Les tarifs sont adaptés au quotient familial. Inscriptions à partir du 1er juin 2024



ZONE DE MULATET

Les services techniques ont procédé à du marquage au sol sur la rue Musette pour sécurise<mark>r la circul</mark>ation sur cette zone industrielle. Deux places « arrêt-minute » ont également été créées pou<mark>r favorise</mark>r la rot<mark>ation des</mark> véhicules.

dosjier



ESPÈCES ENVAHISSANTES : IL EST TEMPS D'AGIR !

La Ville de Tulle se mobilise pour lutter contre l'invasion de certaines espèces exotiques comme le moustique tigre, le frelon asiatique ou encore l'ambroisie. Des actions de sensibilisation sont prévues auprès des agents et des Tullistes pour limiter leur prolifération. Retrouvez dans ce dossier quelques informations utiles pour ne pas favoriser leur implantation sur la commune.





ESPÈCES ENVAHISSANTES: IL ESTTEMPS D'AGIR!

Ou sable va être mis à la disposition des usagers aux cimetières de Cueille et du Puy-Saint-Clair pour éviter l'eau stagnante dans les coupelles.

ertaines espèces, introduites volontairement ou involontairement, sont en train de coloniser la France, entraînant des nuisances envers l'homme, les animaux et la nature. Tulle et son agglomération ne sont pas épargnées par ce phénomène. Les institutions, tout comme les habitants, doivent se mobiliser dès à présent pour éviter d'être trop impactés dans les années à venir.

LE MOUSTIQUE TIGRE: L'ENNEMI NUMÉRO 1!

La Ville de Tulle, comme de nombreuses autres communes, se mobilise pour lutter contre cet envahisseur. Pour réduire sa nuisance avant l'été dans nos jardins, il faut prendre les devants.

Mais qui est-il? Le moustique tigre (ou Aedes albopictus) est originaire de l'Asie du sud-est. Très petit (environ 5 millimètres), avec un corps et des pattes zébrées de noir et blanc, silencieux, il pique principalement en début et fin de journée.

La piqûre est plus douloureuse et démange plus longtemps que celle des autres moustiques. Dans des conditions bien particulières (s'il a piqué une personne déjà infectée pendant sa période contagieuse), il peut transmettre la dengue, le chikungunya ou le zika.

Le moustique tigre s'adapte partout. Il se développe surtout en zone urbaine et péri-urbaine, près des habitations. Son caractère « anthropophile » (qui aime les lieux habités par l'homme) explique qu'une fois installé dans une commune ou un département, il est pratiquement impossible de l'éradiquer. Depuis 2017, la Corrèze est classée en département colonisé, du fait d'une implantation confirmée sur Liourdres et Beaulieu-sur-Dordogne en 2016, puis à Altillac, Astaillac et Brive-la-Gaillarde en 2017. Aujourd'hui, 26 communes de Corrèze sont colonisées dont Tulle, soit 9% des 279 communes (contre 6% en 2022).

Pour éviter son développement, les citoyens peuvent signaler sa présence à l'Agence Régionale de Santé



sur https://signalement-moustique. anses.fr/signalement_albopictus/ et surtout éliminer les endroits où l'eau peut stagner à l'intérieur comme à l'extérieur (coupelles de pots de fleurs, pneus usagés, bâches, jeux pour enfants ...), vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et usées (nettoyer régulièrement les gouttières, les fontaines par exemple), couvrir hermétiquement les réservoirs d'eau... La femelle du moustique tigre n'a besoin que de petites quantités d'eau pour pondre (l'équivalent d'un bouchon en plastique). Le moustique tigre évolue dans un périmètre de 150 mètres autour de son lieu de naissance. Celui qui vous pique est donc né chez vous ou à proximité. Pour s'en débarrasser, il faut agir dès le mois d'avril en éliminant les eaux stagnantes où il pond ses œufs.

La lutte contre cette espèce envahissante est donc collective. comme l'explique Stéphanie Perrier, adjointe au maire en charge de l'environnement : « la lutte contre le moustique tigre ne peut être le fait seulement de la Mairie. Sans la participation des particuliers, aucune mesure ne sera efficace pour faire baisser la pression. Il s'agit de vider systématiquement tous les points d'eau stagnante tous les 7 jours maximum, aussi petits soient-ils (capsule de bière, jouets pour enfants...). Avec Eléonore Thiery Bietiger, chargée de mission des politiques environnementales, nous allons tenir des réunions publiques afin de diffuser les bonnes pratiques et proposer aux habitant·e·s de faire des ateliers démonstratifs chez elles/ eux, avec leurs voisin·e·s et ami·e·s ».

LA LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique, prédateur des abeilles, se différencie de son cousin européen par sa taille plus petite, ses pattes jaunes et ses couleurs plus foncées. Il construit parfois son nid à proximité des habitations ou à la cime des arbres, souvent à proximité d'un point d'eau. La taille du nid peut atteindre 1 m de hauteur et 80 cm de diamètre.

Le frelon asiatique, tout comme le frelon européen, ne manifeste pas d'agressivité particulière envers l'homme sauf s'il se sent menacé. Cet insecte cause de réels problèmes sur l'environnement, la biodiversité et auprès des apiculteurs car son régime alimentaire se compose majoritairement des abeilles domestiques. Pour cette raison, le frelon asiatique a été classé en décembre 2012, danger sanitaire de deuxième catégorie pour l'abeille et, depuis janvier 2013, « espèce exotique envahissante et nuisible » selon le code de l'environnement

La destruction des colonies reste la méthode la plus efficace pour diminuer les populations de frelons asiatiques. Par délibération en date du 13 avril 2021, la mairie a souhaité mettre en place un dispositif d'aide financière à la destruction des nids de frelons asiatiques situés sur les propriétés privées de la commune à hauteur de 70% du coût TTC de l'intervention (plafonnée à 100€). La demande doit concerner un nid de frelons asiatiques en activité et l'aide est limitée à un site. La destruction des nids doit être réalisée par une entreprise spécialisée entre le 1er mai et le 30 novembre.

Comment bénéficier de la prise en charge financière?

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques sur votre propriété, vous pouvez contacter le service environnement au 05 55 21 77 09 pour connaître les conditions et les modalités de versement de l'aide.



CHIFFRES /

80%

DES GÎTES LARVAIRES DU MOUSTIQUE TIGRE SONT SUR LE DOMAINE PRIVÉ

ŒUFS PEUVENT ÊTRE PONDUS EN 1 MOIS PAR LA FEMELLE TIGRE

47%

DE LA POPULATION CORRÉZIENNE CONFRONTÉE À LA PRÉSENCE DU **MOUSTIQUE TIGRE (CONTRE 40%** EN 2022)

2 000

EUROS D'AIDES POUR LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES EN 2023 (29 DEMANDES)

1 À 3,5

MILLIONS DE PERSONNES SERAIENT **ALLERGIOUES AUX POLLENS** D'AMBROISIE EN FRANCE SELON L'ANSES EN 2020

RENCONTRE AVEC UNE



AGENT

ELÉONORE THIERY-BIETIGER, CHARGÉE DE MISSION POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES

TULLE MAG: Quelle est la situation à Tulle concernant certaines espèces envahissantes comme le frelon asiatique, le moustique tigre et l'ambroisie?

L'ambroisie est peu présente à Tulle mais elle l'est au niveau départemental, nous sommes attentifs à la situation. Il est important de sensibiliser les habitants à cette problématique. En revanche, le moustique tigre et le frelon asiatique sont présents sur la commune. La ville de Tulle est colonisée officiellement depuis 2022 par le moustique tigre. Sa présence est actuellement suivie par l'ARS qui procède à une surveillance pendant la saison active du moustique grâce à trois pièges pondoirs dans le quartier de l'hôpital. Le sujet est pris très au sérieux par la Ville et une stratégie de lutte sera déployée à partir de cette année. Un effort collectif est indispensable pour limiter sa prolifération car il peut être vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya et le zika. Le frelon asiatique ne présente pas de risque majeur pour la santé humaine contrairement à l'ambroisie et au moustique tigre. Cependant, il fait des dégâts sur les populations d'abeilles.

TULE MAG: Qu'est-ce que la Ville met en place ?

Concernant l'ambroisie, nous prêtons attention à la mise en place de mesures préventives. Il s'agit par exemple de replanter systématiquement les espaces travaillés car l'ambroisie ne s'implante pas sur des zones déjà végétalisées. Nous veillons aussi à la provenance de la terre que nous utilisons. Pour le frelon asiatique, il existe une aide pour la destruction des nids pour les propriétaires (cf dossier). L'utilisation de pièges n'est pas conseillée tout au long de l'année car il devient vite un gîte à moustique tigre. La pose n'est efficace qu'au printemps pour capturer les reines. L'installation de nichoirs peut aussi favoriser la présence des oiseaux, qui sont des prédateurs naturels du frelon et du moustique tigre. Un jardin favorable à la biodiversité (haie, plante à baies, fleurs...) contribuera à contrôler naturellement les espèces envahissantes. Pour le moustique tigre, nous allons déployer une stratégie de lutte : des agents de la Ville ont été et seront sensibilisés afin d'identifier des gîtes larvaires de moustique tigre sur le domaine public. Dans les cimetières, nous mettons à disposition du sable pour éviter l'eau stagnante dans les coupelles. Nous allons installer des nichoirs à hirondelles et des gîtes à chauve-souris dans certains quartiers pour lutter naturellement contre cet envahisseur. L'hirondelle comsomme 3000 insectes en moyenne par jour. Il est donc trés important de conserver les nids naturels sur les façades. Les écoles font aussi l'objet de diagnostics afin de réduire la présence de gîtes larvaires. Dès ce mois-ci, je serai présente sur les marchés avec une exposition pédagogique pour sensibiliser les Tullistes à la lutte contre le moustique tigre.

Des pièges à poser

Il est recommandé d'utiliser des pièges sélectifs que l'on trouve dans le commerce (en jardinerie ou sur des sites spécialisés) pour éviter de capturer des espèces autochtones comme les frelons européens ou les guêpes. Vous pouvez disposer les pièges de mi-février à fin avril pour capturer les reines fondatrices. L'utilisation des pièges artisanaux est à éviter car ces récipients artificiels peuvent rapidement devenir des gîtes à moustiques tigres.

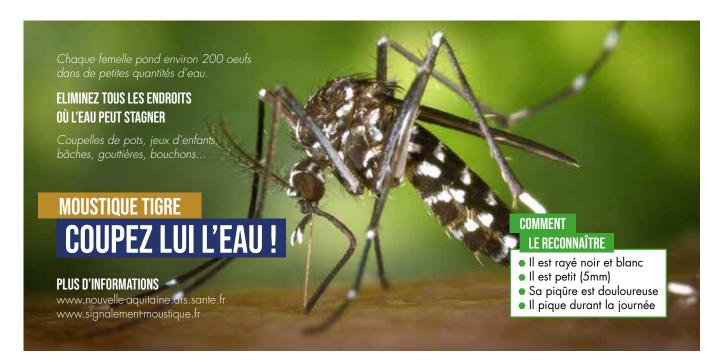
AMBROISIE : UNE PLANTE ENVAHISSANTE ET ALLERGISANTE

L'ambroisie est une plante originaire d'Amérique du Nord qui se développe rapidement dès avril/mai jusqu'en novembre en France métropolitaine. Elle colonise de nombreux types de sols principalement remaniés (parcelles agricoles, bords de cours d'eau, zones de chantiers, jardins, parcs ou encore sur les bords de routes). Il existe 3 espèces d'ambroisie : l'ambroisie à feuilles d'armoise, l'ambroisie à épis lisse et l'ambroisie trifide. Seule l'ambroisie à feuille d'armoise est recensée en Corrèze à ce jour.

Le pollen de l'ambroisie est très allergisant : 6 grains de pollen par mètre cube d'air suffisent pour entraîner une réaction allergique chez des personnes sensibles. Ces pollens sont produits de la mi-août jusqu'à fin octobre avec un pic en septembre. C'est également une menace pour l'agriculture (pertes de rendement dans certaines cultures) et pour la biodiversité (concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eau). Si un pied d'ambroisie est observé, il faut rapidement l'éliminer car il est très difficile de l'éradiquer une fois qu'il est installé.



 L'ambroisie est une plante dangereuse pour la santé. Elle s'étale en forme de buisson. (Observatoire des ambroisies – FREDON France)



La plante a été signalée pour la première fois en Corrèze à Bort-les-Orgues en 2004. Depuis, elle est observée régulièrement au bord des routes. A ce jour, elle est présente dans 79 communes, plus particulièrement dans le bassin de Brive. C'est pourquoi un arrêté préfectoral de surveillance et de lutte contre l'ambroisie a été pris le 30 mai 2022, ainsi qu'un plan départemental de lutte le 15 février 2023. Un cadre réglementaire local pour développer des actions de surveillance, de prévention et de lutte contre les ambroisies.

L'ambroisie n'est pas facile à recon-

naître. Elle peut mesurer de 15 cm à 2 mètres de hauteur et s'étale en forme de buisson. Elle possède des feuilles profondément découpées vertes de chaque côté et elle est sans odeur. Sa tige est velue et devient rougeâtre en juillet.

Comment participer à la lutte contre l'ambroisie?

- Avant la floraison (fin juillet), enfilez des gants et arrachez les plants. Vous pouvez ensuite les composter, les amener en déchetterie ou les laisser se dégrader naturellement au sol.
- Pendant ou après la floraison (début

août-septembre), ne faites rien cette année! Vous risquerez d'aggraver la situation en dispersant les graines... Attendez le printemps prochain, de nouveaux plants renaîtront et vous pourrez les arracher avant leur floraison.

Vous pouvez également signaler la zone infestée sur https://signalement-ambroisie.atlasante.fr

En agissant pour éviter l'apparition et la dissémination de ces plantes, il est possible de réduire les risques d'allergie et de contribuer à servir l'intérêt collectif de santé publique.

INFOS EN PLUS

CONFÉRENCE

Dans le cadre du Contrat Local de Santé de Tulle et son agglo, l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, la Direction Départementale des Territoires de Corrèze, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) et le CCAS de Tulle s'associent pour rappeler l'importance de se mobiliser face à l'ambroisie, espèce envahissante et allergisante.

Une conférence est organisée sur cette thématique vendredi 12 avril à 10h à l'auditorium de la médiathèque Éric-Rohmer.

Gratuit sur inscription au 05 55 21 73 32 ou celine.fernandez@ville-tulle.fr



FESTIVAL HOORA



L'association des Lendemains qui Chantent a organisé pour la première fois une semaine d'évènements autour du hip-hop. Une programmation de qualité avec de jeunes talents à l'affiche comme Anzu.



CABARET DU TRECH 2024



Carton plein pour cette nouvelle édition! L'humour, les chansons et quelques jeux de mots bien placés ont de nouveau fait mouche auprès de la salle. Dans cette comédie, pas de doute, tous les chemins mènent au rire.

QUAND LES Tullistes



SALON DU CHOCOLAT



Les visiteurs ont eu les sens en éveil pour cette 4e édition. Outre le chocolat, divers produits tous plus alléchants les uns que les autres étaient présentés à la salle de l'Auzelou pour le plus grand plaisir des gourmands.



CA BOUGE



Une initiation au breakdance a été proposée à la maison de quartier de Virevialle. Petits et grands ont fait quelques pas de danse avec Leiss et M'Baye Sené, deux passionnés de danses urbaines.

ils l'ont fait!



RENCONTRES NATIONALES



L'Association Nationale des Etablissements Publics Formateurs dans la Prévention et la Sécurité a organisé son congrès au lycée René-Cassin. L'occasion de faire découvrir le site de Tulle aux participants.



DÉAMBULATIONS



Dans le cadre de la journée internationale des droits de la femme, le collectif Ruisselle a proposé une performance artistique dans les salons de la Préfecture. Une première pour les artistes dans ce cadre prestigieux

FONT VIBRER LEUR ville



SÉCURITÉ ROUTIÈRE



800 élèves ont assisté à une reconstitution pédagogique d'un accident sur le site de Poumaille. Une opération d'envergure organisée par la sécurité routière et les élèves de la filière sécurité du lycée René-Cassin.



BELLE PERFORMANCE



Plus de 800 participants étaient sur la ligne de départ du semi-marathon. Un record de participation pour cette 32e édition remportée une nouvelle fois par Mathieu Brulet (AS St-Junien) et Emmanuelle Mauzy (Limoges Athlé).

6 AVRIL AU 2 JUIN patrimoines, 1 place Maschat CONSEIL MUNICIPAL **LUNDI 8 AVRIL** 18h, Hôtel de Ville. OUVERT À TOUS **CONFÉRENCE VENDREDI 12 AVRIL** LE MAIRE A VOTRE ECOUTE **SAMEDI 13 AVRIL** 11h à 12h30, école de l'Auzelou FESTIVAL DU JEU **13 ET 14 AVRIL** bois, équilibre...) STAGE DE CIRQUE 23, 24 ET 25 AVRIL CHANTAL LADESOU * **SAMEDI 27 AVRIL** DANSES D'ANCHES **DIMANCHE 5 MAI** 15h, jardin de la Cité de l'accordéon et des patrimoines avec les **BROC'LAND MERCREDI 8 MAI** vintage, mangas, jeux vidéo... LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE **SAMEDI 18 MAI** 11h à 12h30, maison de quartier de Virevialle **NUIT DES MUSEES SAMEDI 18 MAI** 10h à minuit, Cité de l'accordéon et des patrimoines. **GRATUIT** CYBER PARENTALITE **JEUDI 30 MAI** 19h, salle Latreille. Conférence animée par une psychologue clinicienne. ENTRÉE LIBRE PATRICK SÉBASTIEN **VENDREDI 31 MAI** qui ont enchanté sa mémoire. 29€ OU 39€ **BOURSE D'ÉCHANGES DIMANCHE 2 JUIN** 8h à 18h, parc du Chambon animé par les passionnés du Rétromobil Club de Tulle. GRATUIT PIQUE-NIQUE MUSICAL **MARDI 4 JUIN** 19h, sur le quai Baluze organisé par les Amis des Quais et de la Cathédrale. **OUVERT À TOUS**

OBJECTIF CITÉ *

10h à 17h du mercredi au dimanche à la Cité de l'accordéon et des

10h. auditorium de la médiathèque sur le thème des espèces enva-hissantes et allergisantes.

10h à 19h, salle de l'Auzelou à partir de 3 ans ljeux de défis, jeux en

10h à 12h pour 4 à 6 ans et 13h30 à 16h30 pour 7 à 15 ans au dojo municipal sur inscription au 06 30 01 62 73 ou atouscirk@gmail.com

20h30, salle de l'Auzelou pour découvrir son nouveau spectacle.

accordéonistes et les danseuses du Conservatoire. GRATUIT

9h à 22h, salle de l'Auzelou pour les amateurs de pop culture, jouets

20h30, salle de l'Auzelou, Patrick Sébastien rend hommage à ceux

SOIRÉES LABO ET CRD

7 ET 8 JUIN

20h. à la salle des Lendemains qui Chantent avec les groupes du Conservatoire et des studios. **GRATUIT**

/ENDREDI 31 MAI



a Cité de l'accordéon et des patrimoines accueille une

exposition temporaire intitulée Objectif Cité. L'occa-

sion pour le public de découvrir, à travers les photos

de l'ASPTT Tulle, la transformation de ce bâtiment emblé-

Du mercredi au dimanche de 10h à 17h, 1 place Maschat

matique du quartier du Trech.

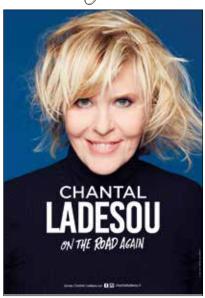
www.citedelaccordeon.com

EXPOSITION TEMPORAIRE

ntre rire et tendresse, Patrick Sébastien rend hommage à ceux qui ont enchanté sa mémoire et celle du public. De Coluche à Bourvil et de Funès, de Nougaro à Gainsbourg, de Brassens aux Tontons Flingueurs, entre autres, un « one music man show » où se mêlent l'actualité et la nostalgie.

Vendredi 31 mai à 20h30, salle de l'Auzelou. 29€ ou 39€ (billetterie Ticketmaster-Leclerc-Office de Tourisme)

SAMEDI 27 AVRIL



'humoriste française présente son nouveau spectacle à Tulle. Connue pour son excentricité et son humour piquant, Chantal Ladesou offre des représentations en solo mémorables où elle aborde des thèmes de la vie quotidienne en les rendant hilarants.

Samedi 27 avril à 20h30, salle de l'Auzelou. 44€ (billetterie Ticketmaster-Leclerc-Office de Tourisme)



e Rétromobil club de Tulle organise sa 35e bourse d'échanges dans le parc du Chambon. Un espace casse-croûte et buvette sera proposé par les bénévoles. Les visiteurs pourront aussi découvrir quelques modèles de véhicules anciens. Entrée gratuite

Dimanche 2 juin de 8h à 18h, parc du Chambon www.retromobilclubtulle.com



MAJORITÉ MUNICIPALE

VERDIR LA VILLE

En matière d'environnement, il existe des équilibres qui sont établis et que l'on observe avec émerveillement. Certains d'entre eux sont mis en danger par la présence d'espèces importées. Le dossier de ce Tulle mag revient sur les différentes problématiques rencontrées à Tulle : moustique tigre, frelon asiatique et, dans une moindre mesure, l'ambroisie.

La collectivité agit et met en place des actions. Cependant, c'est par l'attention que chacun peut porter sur notre environnement que nous pourrons réduire les impacts de ces espèces nocives. Les actions du quotidien de chacune et chacun d'entre nous feront le confort de tous. Nous vous invitons donc à la vigilance.

La Ville de Tulle poursuit ses politiques de protection de l'environnement. Eco-pâturage, ruches urbaines, préservation de la ressource en eau, éclairage public modernisé, ville zéro-pesticide... sont autant d'actions menées et développées depuis plus de 10 ans maintenant.

Le permis de végétaliser complète ces dispositifs en permettant aux Tullistes de végétaliser leur quartier, investissant ainsi l'espace public pour y planter des végétaux. En contrepartie, ils s'engagent à assurer l'entretien à l'année de ces plantations sans utilisation de produits chimiques. N'hésitez pas à vous rapprocher du service Environnement qui se fera un plaisir de vous renseigner.

VÉGÉTALISATION

Et si la verdure de nos sept collines descendait en centre-ville?

Vu du ciel, c'est vrai ! Nous vivons dans un espace très verdoyant, boisé avec de nombreuses prairies en périphérie de ville. Mais dans le secteur urbain les différents aménagements étaient jusqu'alors très « minéraux ». Des végétaux en ville ? C'est une réelle solution pour s'adapter aux changements climatiques, pour lutter efficacement contre «les îlots de chaleur» et éviter que la ville ne se transforme en un véritable four en période esti-

C'est le sens que nous avons voulu donner aux derniers aménagements en ville, dans le quartier de la gare notamment. Nous plantons des espèces qui ne sont pas gourmandes en eau, qui ne sont pas allergisantes et qui se développent sans trop d'entretien.

Les travaux des places Maschat et Roosevelt répondent à ces objectifs. Qu'il est plaisant de déambuler sur ces espaces pour rejoindre notre magnifique Cité de l'accordéon et des patrimoines qui vient d'ouvrir ses portes. Tulle est belle à vivre. Ensemble, continuons de la préserver.

Le coût du musée est d'environ 7,5 millions d'euros, dont 70 % ont été financés par des subventions (Europe, Etat, Région, Département et plusieurs entreprises mécènes), la part de la Ville de Tulle étant limitée à environ 30 % (2.2 millions).



CLÉMENT VERGNE

Conseiller municipal en charge de l'Environnement, des Espaces verts et de la Santé

OPPOSITION MUNICIPALE

AU CUL DE BASSE FOSSE

L'Opposition tulliste n'a pas été conviée à la grande messe d'autocongratulation du numéro spécial célébrant l'avènement de la cité de l'Accordéon. Il ne fallait pas troubler les flonflons de cette communication consacrée à une réalisation qui, dans ce premier temps, coûte dix millions d'euros aux contribuables tullistes et plonge, à nouveau, notre cité dans la spirale du surendettement.

LE CAPRICE DU PRINCE

Cet ostracisme du Maire de Tulle ne suffira pas à museler nos objections légitimes car nous ne pouvons concéder un blancseing à un projet culturel abolissant dix-huit siècles de notre histoire locale. Ainsi nous ne souscrivons pas non plus à cette ambition sélective au service d'une logique politicienne cherchant à mettre en exerque les luttes sociales sous un prisme marxiste à travers l'histoire de la Manu. Ce que donnerait à voir le musée des patrimoines, ce serait, d'une certaine façon, l'excellence industrielle de la classe prolétarienne aliénée au système productiviste capitaliste.

LES COCUS DE L'HISTOIRE

Mais ce projet est déjà un acte manqué. Depuis les années 90, la gauche séduite par la logique sociale-libérale n'a-t-elle pas été, avec son dernier représentant au pouvoir, la liquidatrice de cet héritage industriel en se ralliant à la délocalisation, à la mondialisation, à la tertiarisation ? Le Musée de Tulle prônant des images d'Epinal des nez-noirs est plus certainement le mausolée des ouvriers lâchement abandonnés par la gauche au profit du nouvel électorat des minorités et des communautés.

UN SYMBOLE PARFAIT

La « robe de minuit », présentée comme une œuvre maitresse de l'exposition permanente est devenue malgré elle le témoignage de cette contamination libérale. Convoquez la maestria de nos dentellières, ajoutez à cela un plasticien en mal de pratique qui coud des bleus de travail en quise de bustier sous une constellation de sequins, vendez le tout pour 35 000 euros au plus offrant. Sous couvert d'une pratique artistique, vous avez sous vos yeux le symbole de l'exploitation contemporaine des derniers savoirfaire ouvriers....

Ouant à l'accordéon, accordez-vous la visite...



RAPHAËL CHAUMEIL Conseiller municipal d'opposition



Le Conservatoire à Rayonnement Départemental ouvre les inscriptions à partir du 1^{er} juin.

Cette structure municipale accueille dès l'âge de 5 ans celles et ceux qui souhaitent apprendre une discipline artistique.

Renseignements et inscriptions au CRD, 36 av. Alsace-Lorraine ou 05 55 20 39 95



La mairie au quotidien

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- · Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- · Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13 h 30 à 17 h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR: www.ville-tulle.fr

ou 05 55 21 73 00

ville de tulle - officiel



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- · Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13 h 30 à 17 h

Inscription scolaire

Rentrée 2024

Si votre enfant est né en 2021, vous devez l'inscrire à l'école maternelle pour la rentrée 2024. Les inscriptions peuvent être effectuées dès maintenant à la mairie avec les documents suivants : livret de famille, carte d'identité, justificatif de domicile et le carnet de santé de l'enfant.





Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr ou **05 55 21 73 93**



Poubelle jaune

A partir du mois de juin, Tulle agglo va progressivement remplacer les bacs quatre roues par des colonnes sur les sites de point d'apport volontaire <mark>du</mark> n<mark>ouveau schéma de co</mark>llecte. Les sacs jaunes seront supprimés dès cet été au profit de cabas réutilisables (emballages à déposer en vrac).

Plus d'infos sur projetdechets.agglo-tulle.fr



Distribution du TulleMag

Vous habitez Tulle, votre boîte aux lettres est accessible mais vous ne recevez pas le TulleMaq? N'hésitez pas à contacter la mairie ou à le signaler à votre facteur.

n° 176 – avril/mai 2024

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat

Photographies: F. Barrat-Arnal, S. Faisan BProduction

Mise en page : Mathieu Morel

Impression : Maugein imprimeurs sur papier issu de forêts gérées durablement

Disponible en braille à la médiathèque 100% sans publicité

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10 500 exemplaires Dépôt légal : avril/mai 2024







































